

## Formation AGRICULTURE

<b>Programmes statistiques 2007</b>
-------------------------------------

page

### **Insee**

- Département de l'industrie et de l'agriculture - Division Agriculture .....2

### **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE**

- Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES .....6

- Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA..... 22

**MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)**..... 27

**Résumé des programmes statistiques 2004-2008 des services producteurs de la formation  
Agriculture**..... 29

**Insee**  
**DIRECTION DES STATISTIQUES D'ENTREPRISES**  
**Département de l'industrie et de l'agriculture**  
**Division Agriculture**

## 1. Exposé de synthèse

En matière agricole, l'Insee effectue, à travers sa division Agriculture, des synthèses statistiques et des études. Il ne réalise par contre aucune enquête statistique. Le cas du RICA est un peu particulier, puisque l'Insee, qui a en charge une grosse partie de l'aspect informatique, est associé à sa gestion.. Enfin, la division réalise des opérations statistiques d'appariement entre des fichiers d'enquêtes agricoles et des fichiers fiscaux.

En matière de **comptes nationaux de l'agriculture**, l'Insee a la responsabilité des comptes du cadre central, ainsi que celle du compte national présenté à la CCAN et fourni à Eurostat (comptes prévisionnels, comptes provisoires et ses révisions successives).

Tous ces travaux s'effectuent en collaboration avec le Scees.

En matière d'**indices conjoncturels des prix agricoles**, l'Insee a la responsabilité de l'IPPAP (indice de prix des produits agricoles à la production) et de l'IPAMPA (indice de prix d'achat des moyens de production agricole) qui sont des indicateurs mensuels demandés par Eurostat, ainsi que de l'IPGA (indice de prix de gros alimentaire, relevés à Rungis).

Ces travaux s'effectuent en collaboration avec plusieurs service du MAP.

En matière d'**études**, le travail de la division est, de façon permanente, largement consacré aux travaux d'appariement et à leur exploitation : appariement entre le RICA et la source fiscale ménages (IRPP) de façon à pouvoir étudier les revenus extérieurs des ménages agricoles ; appariement entre le RA 2000 et les fichiers fiscaux entreprises. Un nouvel appariement entre le Rica et l'IRPP a été réalisé en 2005 sur les revenus 2003. Par ailleurs, les études de la division ainsi qu'un certain nombre de contributions extérieures, constitueront un ouvrage de la collection Références (Insee) sur les nouveaux enjeux de l'agriculture, à paraître en novembre 2006.

## 2. Travaux nouveaux pour 2007

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant

### 2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs

La valorisation de l'appariement Rica-IRPP réalisé en 2005 sur les revenus de 2003 se poursuivra, ainsi que celle de l'appariement entre les fichiers fiscaux entreprises et le recensement agricole de 2000.

### 2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2007.

En matière de **comptes nationaux de l'agriculture**, après le passage à la base 2000 et l'élaboration des premières séries longues du compte de patrimoine intervenus en 2006, il ne devrait pas y avoir de travaux nouveaux importants, mais des travaux de consolidation en vue de la future base 2005.

En matière d'**indices conjoncturels des prix agricoles**, il s'agira également de préparer le changement de base 2005, notamment pour l'IPPAP et l'IPAMPA, en concertation avec le Scees et plus généralement le MAP. Il est prévu de suivre d'autres produits pour l'IPPAP (lait de chèvre, canne à sucre et banane) et d'améliorer le suivi de certains produits (volaille et pomme de terre). Quant à l'IPAMPA, il est envisagé de rénover l'enquête IPCI.

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Enquêtes**

Néant

#### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

Néant

#### **3.3. Autres travaux**

- comptes nationaux de l'agriculture (cadre central)
- comptes économiques de l'agriculture (comptes européens, présentés à la CCAN) : comptes prévisionnels, comptes provisoires et ses révisions successives.
- IPPAP (indice de prix des produits agricoles à la production)
- IPAMPA (indice de prix d'achat des moyens de production agricole)
- IPGA (indice de prix de gros alimentaire, relevés à Rungis)

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet

### **5. Aspects particuliers du programme 2007**

#### **Aspects « européens »**

Les comptes économiques de l'agriculture font l'objet d'un règlement du Conseil et du Parlement européens depuis début 2004. L'IPPAP et l'IPAMPA sont des indices de prix mensuels définis également au niveau européen mais qui ne sont pas couverts par un règlement. Eurostat évoque la possibilité que ce soit le cas dans un avenir plus ou moins proche mais ce dossier semble moins prioritaire aujourd'hui.

La division Agriculture de l'Insee représente la France au groupe de travail européen « Comptes et prix agricoles ». Elle participe par ailleurs au Comité permanent de la statistique agricole.

#### **6. Diffusion des travaux**

Les travaux présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN) sont publiés sur le site Internet de l'Insee, avec l'essentiel des séries longues (depuis 1959). Les publications papier sont effectuées par l'Insee en ce qui concerne la commission de juin et par le Scees en ce qui concerne celle de décembre.

Les indices de prix agricoles (IPA) sont publiés chaque mois par l'Insee dans un Informations Rapides et sont également disponibles sur le site Internet de l'Insee.

Un ouvrage de la collection Références de l'Insee consacré à l'agriculture sera publié en novembre 2006. Avec de nombreuses collaborations extérieures, il s'intéressera notamment aux questions internationales, environnementales, ainsi qu'à la PAC et sa réforme.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Le tableau suivant actualise le programme propre à la division Agriculture

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptes annuels de l'agriculture et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'Insee	Passage à la base 2000 réalisé en juin 2005	Noyau « dur ». Opération permanente. Changement de base périodique (environ tous les 5 ans) Exigence européenne et nationale (comptabilité nationale)
Indices de prix agricoles (IPPAP, IPAMPA, IPGA) et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'Insee	Passage à la base 2000 de l'IPPAP et l'IPAMPA réalisé début 2004, celui de l'IPGA début 2005	Noyau « dur » pour l'IPPAP et l'IPAMPA. Opération permanente (mensuelle). Changement de base périodique (environ tous les 5 ans) Exigence européenne en ce qui concerne l'IPPAP et l'IPAMPA
Appariement RICA-source fiscale ménages	Division Agriculture de l'Insee	Réalisé en 2005. Première étude publiée en février 2006	Noyau « dur ». Opération périodique (environ tous les 6 ans), spécifique à la France, mais nécessaire pour répondre à Eurostat sur le revenu global des ménages

### ANNEXE : Publications diffusées en 2006

- **Insee Première :**

Nathalie DELAME et Gérard THOMAS - Revenu des foyers d'agriculteurs - la pluriactivité se développe  
(N°1068- février 2006)

Jean-Michel ANNEQUIN - L'Agriculture en 2005 en Europe et en France  
(N°1085- juin 2006)

- **Economie et statistique :**

Les échanges agro alimentaires de 1992 à 2002 Gérard THOMAS  
N°390-2006

- **Rapport CCAN :**

L'agriculture en 2005 (Rapport présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 26 juin 2006). (en collaboration avec le Scees).

- **Insee Méthode :**

N°114 IPPAP, avec publication d'une version anglaise

### Publications à paraître en 2006

Un ouvrage collectif (avec des contributions à la fois Insee et hors Insee) dans la collection Références sur les nouveaux enjeux de l'agriculture. (prévu pour novembre 2006)

Contribution de la division à 8 articles

-Politique agricole commune et inégalités de revenu agricole  
Mélanie Chassard et Bernard Chevalier

- L'agriculture sur trente ans ; une analyse comparative avec l'industrie et les services  
Véronique Guihard
- Prix et coûts de production des grandes cultures : Dominique Desbois et Bernard Legris
- Les exploitations agricoles européennes et françaises : Nathalie Delame et Vincent Chatelier
- Le commerce extérieur agroalimentaire de la France : Gérard Thomas
- Consommation et mode de vie : Vanessa Bellamy et Claire Plateau
- De 1997 à 2003, repli du revenu disponible et du niveau de vie des agriculteurs malgré la  
pluriactivité Olivier Guillemin et Bernard Legris
- De plus en plus de conjoints d'agriculteurs travaillent hors de l'exploitation  
Nathalie Delame et Gérard Thomas

Un Insee Première, à l'occasion de la session de décembre 2006 de la CCAN.

Publications à l'extérieur de l'INSEE

Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2006. (Rapport présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 20 décembre 2006). Publié dans Agreste Cahiers (Scees, 2006 ou 2007).

## Ministère de l'agriculture et de la pêche Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES

### 1 – Exposé de synthèse

Suite à la décision du ministre de l'agriculture et de la pêche annoncée en mars 2005, les années 2006 et 2007 sont consacrées à la réorganisation de la statistique agricole, avec la suppression progressive des services statistiques départementaux et la remontée de leurs missions au niveau régional. La priorité pour 2007 est donc de constituer dans chaque région un service régional de l'information statistique et économique (SRISE) qui assure l'ensemble des missions déconcentrées de la statistique agricole et qui intègre celles du service des nouvelles des marchés (SNM) auparavant organisées au niveau interrégional. Avec cette nouvelle organisation, les principales lignes d'action seront les suivantes.

**En matière d'enquêtes** auprès des exploitations agricoles, l'année 2007 verra la réalisation de trois opérations particulières dont les deux premières résultent d'obligations communautaires :

- l'enquête quinquennale sur la structure des vergers, la précédente édition remonte à 2002, et dont l'objectif est la mesure du potentiel de production,
- l'enquête sur la structure des exploitations agricoles, troisième et dernière de la décennie avant le recensement de 2010.
- l'enquête sur les pratiques culturales en viticulture, extension à ce domaine de l'enquête sur les pratiques culturales en grandes cultures dont la collecte sur le terrain est programmée pour l'automne 2006.

Par ailleurs, une enquête sur les bâtiments d'élevage sera préparée en vue d'une réalisation en fin d'année 2008, ainsi qu'un recensement de la salmoniculture et de la pisciculture marine, à réaliser au printemps 2008.

**Les premiers travaux de préparation du recensement agricole 2010** vont s'amplifier en 2007 à la suite de ceux qui ont débuté. Au plan européen, un projet de règlement est en discussion avec Eurostat, qui fixera notamment la liste des variables communautaires. Au plan français, les réflexions préparatoires actuelles concernent une éventuelle révision de la définition statistique de l'exploitation agricole, ainsi que certains aspects techniques et organisationnels.

**L'exploitation des fichiers administratifs** est toujours un axe important du programme de travail à moyen terme 2004-2008 qui porte principalement sur :

- l'utilisation de la BDNI bovine, qui a remplacé en 2005 l'enquête cheptel de mai, et permettra dès la fin 2006 d'alléger sensiblement l'échantillon de l'enquête de novembre ; cette enquête allégée reste néanmoins nécessaire pour détailler certains postes BDNI selon la nomenclature plus fine d'Eurostat.
- une refonte des enquêtes cheptels porcines est en cours, avec passage progressif à une interrogation directe d'un échantillon de sites d'élevage tiré dans un fichier de sites (BDNI porcine).
- pour les espèces ovines et caprines, les évolutions des enquêtes seront fonction du rythme d'avancement des BDNI correspondantes.
- dans le domaine végétal, en fonction des possibilités d'accès des statisticiens aux bases des déclarations de surface pour les aides PAC, ces données seront mobilisées de façon plus systématique qu'aujourd'hui pour des estimations d'assolement, et éventuellement pour faciliter la réponse au questionnaire de l'enquête sur la structure des exploitations 2007 ; l'ouverture à l'été 2006 de l'accès des services régionaux de statistique agricole aux données individuelles ou agrégées issues des déclarations PAC permet d'ores et déjà de progresser sur le premier aspect.
- le casier viticole informatisé sera utilisé pour le tirage de l'échantillon de parcelles de l'enquête sur les pratiques culturales en viticulture de 2007 ; seront également poursuivis les travaux d'expertise en vue d'une substitution par cette source administrative du recensement de la viticulture de 2010.
- l'INSEE, le SCEES et la MSA ont mené des travaux de rapprochement des données d'emploi, notamment pour les comptes et pour des études appropriées qui pourront être prolongés en 2007.

**Sur les statistiques des déchets issus de l'agriculture** les travaux d'adaptation au règlement communautaire de fin 2002 sont en cours. L'année 2006 sera consacrée au traitement d'aspects méthodologiques avec Eurostat, et à l'actualisation de certaines sources et méthodes d'estimation

utilisées pour l'étude pilote réalisée fin 2004 en collaboration avec l'IFEN et l'ADEME. Les premières données doivent être transmises à Eurostat mi-2008 sur l'année 2006.

**D'autres travaux de rénovation** porteront sur :

- la statistique agricole annuelle (SAA) et les comptes réalisés au niveau régional avec la réforme de la statistique agricole ;
- une nouvelle typologie des exploitations agricoles rendue nécessaire par la réforme de la PAC ;
- la poursuite de l'évolution du RICA (méthode d'échantillonnage, allègement de la saisie) ;
- les outils et les produits de conjoncture rénovés entraînant une nouvelle organisation.

**Plusieurs projets de règlement européen sont envisagés ou préparés par EUROSTAT.** Ils concernent :

- la refonte de plusieurs règlements cadre, liée au processus de simplification du nombre de textes statistiques en vigueur : enquête cheptel, bovin, porcin, caprin, enquêtes sur les céréales et autres produits végétaux.
- le remplacement ou la modification du règlement cadre 571/88 sur les enquêtes de base et intermédiaires concernant la structure des exploitations agricoles (recensement agricole et enquêtes structures 2013, 2016), le texte actuel arrivant à échéance avec l'enquête 2007.
- la proposition de règlement cadre statistique sur les pesticides, toujours en cours de discussion, qui pourrait éventuellement se concrétiser en 2007.

**Les évolutions du système communautaire de statistique agricole** souhaitées par Eurostat sont prises en considération dans le programme de travail 2007. Elles concernent principalement l'émergence de nouveaux besoins des utilisateurs : réforme de la PAC, préoccupations environnementales, développement rural, sécurité sanitaire, élargissement de l'Union, optimisation des ressources statistiques et aussi thématiques nouvelles (par exemple, statistiques sur les pesticides, sur les signes de qualité).

**Par ailleurs, dans le domaine des IAA** (qui sera développé devant la formation industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie du CNIS), l'amélioration de la qualité des enquêtes de branche continuera d'être un axe de travail prioritaire. Les efforts porteront en particulier sur le maintien ou la réduction des délais ainsi que sur l'amélioration de la cohérence intersources. La recherche d'une meilleure représentativité de l'indice de la production industrielle se poursuivra également. Par ailleurs, un projet de collecte par internet, mis au point en 2006 sur l'enquête mensuelle de branche « charcuterie », devrait être élargi en 2007 à l'ensemble des autres enquêtes mensuelles de branche mises en œuvre directement par le SCEES.

Afin de répondre au nouveau règlement sur les statistiques sur les déchets, un premier dispositif de recueil d'information, coordonné par l'IFEN, a été mis en place pour la réponse à transmettre à Eurostat en juin 2006. Concernant la deuxième réponse à fournir en 2008 pour un recueil d'information réalisé en 2007, le SCEES centrera son effort sur le suivi de la production de déchets organiques. La partie déchets banals des industries agricoles et alimentaires sera assurée par enquête par le SESSI. Pour le volet déchets dangereux, l'IFEN procédera à une exploitation centralisée pour tous les secteurs d'activité sur la base des déclarations administratives transmises aux DRIRE.

En 2007, le SCEES s'impliquera activement dans :

- le renouvellement de l'enquête triennale sur les matières premières utilisées dans la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme ;
- la poursuite de l'exploitation des bénéfices industriels et commerciaux pour les petites unités en dessous du seuil d'interrogation de l'enquête annuelle d'entreprise ;
- la participation aux travaux intersectoriels animés par l'INSEE, notamment la préparation à la mise en place en 2008 des nouvelles nomenclatures d'activité et de produits ainsi que le programme de refonte de la statistique annuelle d'entreprise, Resane, annoncé dans le cadre du moyen terme 2004-2008.

## **2. Travaux nouveaux pour 2007**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

#### **a) Enquête sur la structure des vergers en 2007**

Cette enquête quinquennale est prescrite par la Directive 2001/109 du 19/12/01. La version précédente a été réalisée au printemps 2002. Elle a pour objet la collecte de données sur le potentiel de production des vergers par espèces et variétés (superficies, densité de plantation, âge des arbres), de façon à permettre des prévisions à moyen terme de la production et de l'offre sur les marchés. Sont concernées par la Directive communautaire les espèces suivantes : pommes, poires, pêches, abricots, oranges, citrons, agrumes à petits fruits. Comme en 2002, l'enquête en France sera élargie aux cerises, prunes, kiwis et noix. L'enquête sera conduite par enquêteur début 2007. Elle a reçu un avis d'opportunité favorable de la formation Agriculture du CNIS du 13 avril 2005.

#### **b) Enquête Pratiques culturales en viticulture 2007**

Cette enquête est une extension de l'enquête sur les Pratiques culturales 2006 en grandes cultures. C'est la première fois que la viticulture fera l'objet d'une telle observation de la part du Scees. L'opération sera conduite en partenariat avec l'IFEN, l'Onivins et la DGFAR du ministère de l'agriculture. L'objectif est la description des pratiques agronomiques (notamment contrôle de l'enherbement, utilisation d'insecticides et fongicides, ...). Les grandes zones viticoles seront couvertes : Languedoc-PACA, Bordelais, Charentes, Val de Loire, Champagne, Bourgogne, Beaujolais, Alsace. L'échantillon de parcelles ( 5 500) sera tiré dans le casier viticole informatisé. La collecte aura lieu début 2007 par enquêteur. Un avis d'opportunité favorable à l'enquête sur les pratiques culturales a été donné par la formation Agriculture du CNIS le 7 avril 2004, dans laquelle était mentionnée une extension possible à la viticulture.

#### **c) Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007**

Cette enquête répond à un règlement communautaire (571/88 du Conseil du 29/02/1988). Elle a pour objectif l'actualisation des connaissances sur les structures des exploitations agricoles en période inter-censitaire (répartition par orientation technico-économiques et classe de taille, main-d'œuvre agricole, superficies par culture, cheptels, équipements, ...) aux niveaux départemental, régional et national. Elle sera réalisée au cours du dernier trimestre 2007 par enquêteur auprès de 76 000 exploitations (y compris les DOM) déjà interrogées dans les précédentes éditions 2003 et 2005. L'édition 2007 sera la troisième et dernière de la période 2000-2010, avant le prochain recensement agricole. La formation Agriculture du CNIS a donné le 7 avril 2004 un avis d'opportunité favorable à cette enquête.

#### **d) Enquête RICA**

Le réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) est une opération statistique communautaire instaurée en 1968 en application du règlement n°79/65/CEE du conseil de l'Union européenne du 15 juin 1965. L'enquête a pour objectif de fournir des informations annuelles sur les résultats économiques des exploitations agricoles au niveau régional et national par orientation technico-économique et classe de taille. Le recueil des informations comptables et extra-comptables est assuré par des organismes tiers à vocation comptable auprès d'un échantillon de 7350 exploitations environ sélectionnées par la méthode des quotas.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2007**

#### **a) Fichiers des sites d'élevage porcin (BDNI porcine)**

La Directive 93/23 du 01/06/1993 prescrit la réalisation d'enquêtes sur le cheptel porcin deux fois par an. Leur objectif est la collecte de données sur les animaux par catégorie d'effectifs, de façon à asseoir des prévisions de production de viande porcine pour les 12 mois suivants.

Le SCEES souhaite rénover le mode de réalisation de ces enquêtes, pour tirer profit de la mise en place de fichiers administratifs des sites d'élevage régulièrement mis à jour et améliorer la qualité des résultats statistiques. L'idée est de passer de l'actuelle interrogation d'exploitations échantillonnées à partir du Recensement Agricole 2000, à une interrogation directe de ces sites, et de mieux intégrer ainsi au cours du temps les évolutions de l'univers d'enquête.

Une première phase aura lieu en Bretagne en novembre 2006, cette région disposant d'ores et déjà d'un fichier de sites opérationnel qui préfigure la BDNI porcine. Afin de construire une stratification permettant d'optimiser l'échantillonnage, une enquête postale de balayage a été réalisée au printemps 2006 sur les capacités des sites par grande catégorie d'animaux (truies, porcelets en post-sevrage, porcs à l'engrais). En 2007, l'extension au reste de la France pourrait intervenir en fonction de la généralisation de la BDNI.

#### **b) Fichiers des déclarations de surfaces PAC**

Jusqu'à présent, les statisticiens du Scees et des services régionaux de statistique agricole n'accédaient aux fichiers de déclaration de surface, via l'ONIGC, qu'en fin de procédure de traitement, c'est-à-dire au printemps n+1 pour les déclarations déposées au printemps n. Seuls les statisticiens départementaux, appelés à disparaître, avaient la possibilité d'accéder directement aux bases de leur département. Si ces délais sont compatibles pour mener des études structurelles, ils interdisent d'autres utilisations possibles, notamment l'estimation précoce des assolements et l'aide au remplissage des questionnaires des enquêtes sur la structure des exploitations.

Les démarches entreprises par le SCEES ont permis au cours de l'été 2006 de mettre en place des circuits d'accès précoce des services régionaux de la statistique agricole à ces déclarations individuelles de surface. Des progrès sensibles vont donc pouvoir être réalisés dès maintenant, en commençant par une mobilisation systématique et coordonnée de ces informations pour les estimations précoces d'assolement.

#### **c) Casier viticole informatisé**

Suite aux tests menés sur la possibilité de contacter aisément l'exploitant, ce fichier sera utilisé en 2006 pour tirer l'échantillon de parcelles de l'enquête sur les pratiques culturales en viticulture de début 2007.

En outre, les travaux d'expertise seront poursuivis, afin d'étudier dans quelle mesure cette source administrative pourrait remplacer le renouvellement du recensement de la viticulture de 2010 (règlement 357/79 du 05/02/1979).

### **2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2007**

#### **a) La préparation du recensement agricole 2010**

Les travaux de préparation du prochain recensement agricole de 2010 entrent dans une phase active. Les équipes se mettent en place progressivement. L'année 2006 est consacrée principalement aux travaux relatifs à une éventuelle révision de la définition statistique de l'exploitation agricole, aux discussions avec Eurostat sur le futur règlement encadrant l'opération au plan communautaire, et à l'étude de divers scénarios organisationnels et techniques pour la collecte et la saisie-contrôle des données. Ces travaux seront amplifiés et approfondis en 2007.

#### **b) Les statistiques de déchets agricoles**

Une étude pilote sur les problèmes posés par l'application à l'agriculture du règlement 2150/2002 du Conseil du 25/11/2002 a été réalisée en 2004 en collaboration avec l'IFEN et l'ADEME, la version finale ayant été transmise en mars 2005 à Eurostat (disponible sur le site Agreste). Cette étude inclut un premier essai de quantification de la production de déchets. La mobilisation de données existantes ou les estimations indirectes sur la base de ratios techniques sont privilégiées par rapport à la réalisation d'enquêtes spécifiques.

L'année 2006 doit permettre, à partir de travaux similaires menés dans les autres pays, d'affiner avec Eurostat les définitions et la méthodologie à respecter sur certains aspects complexes. Au plan national, elle sera consacrée à l'amélioration et la réactualisation, s'il y a lieu, des sources de données, ratios d'experts, coefficients ou techniques d'estimation utilisés dans l'étude pilote.

Les véritables travaux d'estimation seront conduits en 2007 sur l'année 2006, la première quantification exigée par le règlement devant être fournie à la mi-2008 sur cette année 2006.

### **c) La statistique agricole annuelle (SAA) et les comptes**

L'annonce de la réforme de la statistique agricole avec la remontée à la région de tâches traditionnellement du ressort des départements a modifié sensiblement la nature des travaux d'investissement programmés pour la statistique agricole annuelle (SAA) et les comptes départementaux. En collaboration avec les opérations de conjoncture végétale, un inventaire des méthodes et des sources utilisées en département, amorcé en 2005, devrait s'achever en 2006 et donner lieu courant 2007 à une refonte des instructions de la SAA. La remontée des opérations à la région nécessite de repenser les méthodes utilisées, de mettre sans doute l'accent sur une utilisation plus intensive des fichiers administratifs, mais aussi de redéfinir nos modes d'organisation, voire les outils utilisés. L'élaboration des comptes est aussi touchée par la réforme. Il est d'ores et déjà acté de ne plus diffuser que le niveau régional et de mettre l'accent sur une refonte de la méthodologie des comptes par OTEX.

### **d) Une nouvelle typologie des exploitations agricoles**

Durant l'année 2007, les premiers travaux permettant de prendre en compte la nouvelle typologie, rendue nécessaire par la réforme de la PAC de 2003, devront débiter. Il sera nécessaire de lister les différentes tâches à mener (notamment tous les travaux de rétopolation et leur impact sur les opérations elles-mêmes, sur les produits de diffusion, sur les outils informatiques).

### **e) Le RICA**

Pour le RICA, l'échantillon 2006, comme les échantillons précédents, reprend les principes posés après la baisse des effectifs de 2003 : stabilisation de l'effectif au niveau national à environ 7 300 exploitations agricoles, redistribution entre strates calibrée de façon à maintenir une représentativité par région et par OTEX, en prenant en compte la variabilité à l'intérieur de chaque OTEX, avec un maintien de l'effectif des exploitations au forfait.

L'année 2007 devrait voir par ailleurs la mise en œuvre de plusieurs des préconisations du rapport sur l'évolution du RICA. Outre l'évolution de la méthode d'échantillonnage déjà évoquée, l'utilisation d'outils permettant de diminuer la charge de saisie devrait être généralisée, ainsi que la récupération automatique de données disponibles en DDAF. Une réflexion menée avec les différents acteurs du RICA pourrait en outre permettre de faire évoluer les responsabilités et les financements de l'opération.

### **f) Les nouveaux produits de conjoncture**

Les travaux d'investissement sur les outils utilisés en conjoncture seront achevés au printemps 2007, avec la mise à disposition des nouveaux produits de conjoncture. Les méthodes de travail en seront impactées. En 2007, en relation avec les réflexions menées dans le cadre des comptes et de la SAA, un travail de mise à plat des méthodes utilisées au niveau central sera effectué et pourrait déboucher sur une évolution de l'organisation mise en place pour assurer les opérations de conjoncture.

### **g) Les bilans d'approvisionnement**

Les bilans d'approvisionnement, réalisés annuellement à la demande d'Eurostat, vont être complétés par un bilan fourrager synthétisant les consommations des différentes espèces.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Enquêtes**

La liste des enquêtes répétitives figure en [annexe 1](#) en indiquant succinctement pour chacune l'état d'avancement et le cas échéant les modalités de publication.

### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

#### **a) - La base nationale d'identification bovine (BDNI)**

La base nationale d'identification bovine BDNI est maintenant régulièrement utilisée comme source essentielle d'estimation des cheptels et de la production, en particulier aux niveaux départemental et régional.

Après la suppression de l'enquête cheptel bovine de mai en 2005, elle va permettre dès 2006 d'alléger sensiblement l'enquête de novembre : passage de 15 000 à 3 000 exploitations interrogées. Son maintien reste nécessaire pour disposer de clés de répartition pour certains postes de la nomenclature d'animaux Eurostat qui ne peuvent directement être renseignés par la BDNI. Des travaux ont été engagés pour mettre au point des méthodes permettant de se passer également de l'enquête bovine de novembre ; toutefois, ils n'ont pu jusqu'ici déboucher sur des résultats satisfaisants.

#### **b) Les documents graphiques et géoréférencés**

Les déclarations parcellaires graphiques de l'ONIC sont utilisées, conjointement avec la base de points géoréférencés Teruti-Lucas, dans le processus de sélection du nouvel échantillon d'exploitations interrogées dans l'enquête « Terres labourables » sur les rendements en grandes cultures, rénovée en 2006.

#### **c) Autres sources administratives**

L'accent mis en 2006 sur l'étude des sources administratives, ceci dans un objectif opérationnel d'utilisation aussi bien au niveau des données de synthèse qu'en complément, voire en substitution de sources ou d'enquêtes existantes, reste d'actualité en 2007. L'ouverture de l'accès des statisticiens régionaux aux fichiers départementaux des déclarations de surface PAC, indispensable suite à la réforme de la statistique agricole, a pu se concrétiser dès l'été 2006 et permettra donc de progresser rapidement dans la mobilisation de ces données.

Par ailleurs, en collaboration avec l'INSEE, les travaux de rapprochement des données d'emploi du SCEES et de la MSA devraient permettre d'aboutir à une utilisation plus systématique des données de la MSA pour les comptes, mais plus généralement de clarifier les concepts d'emploi utilisés et de développer toutes les études sur le domaine.

Enfin dans le cadre de la LOLF, des données de synthèses seront mobilisées pour l'approvisionnement des indicateurs de suivi des objectifs.

### **3.3. Autres travaux**

Il n'y a pas d'autres travaux à indiquer.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

En 2007 l'effort d'allègement portera sur :

- l'utilisation de la BDNI bovine qui permettra pour l'enquête cheptel de novembre 2006 de réduire l'échantillon interrogé de 15 000 à 3 000 exploitations ;
- l'interrogation directe de sites d'élevage tirés dans la BDNI porcine qui simplifiera le questionnement des enquêtés pour les enquêtes cheptel porcines ;
- l'accès précoce aux déclarations individuelles de surface PAC, s'il est rendu possible pour le SCEES, simplifiera le questionnement des enquêtés sur la partie décrivant les assolements dans l'enquête sur la structure des exploitations.
- les aménagements du questionnaire RICA pourront être poursuivis à l'image de ceux concernant les consommations d'énergie qui ont permis de supprimer une enquête sur ce thème.

## **5. Aspects particuliers du programme 2007**

### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

En règle générale, les enquêtes auprès des exploitations agricoles fournissent des données exploitables à des échelons infra-nationaux. Ainsi, l'enquête « Structures » réalisée fin 2007 et diffusée à partir de 2008 comportera environ 75 000 questionnaires. Elle est représentative au niveau régional et au niveau départemental pour les principales spéculations du département. L'enquête sur la structure des vergers 2007 donnera des informations pour les principaux bassins de production.

L'enquête Teruti-Lucas, par sa description fine de l'occupation du territoire, à la fois physique et fonctionnelle, permet des études locales sur l'utilisation du territoire, l'assolement, les paysages...

L'exploitation des fichiers administratifs permet de disposer de statistiques à un niveau fin (exemple de la BDNI bovine sur les effectifs et les mouvements d'animaux).

### **5.2. Aspects « environnement »**

L'enquête « Pratiques culturelles en viticulture 2007 », dont la collecte est prévue début 2007, permettra de décrire et caractériser les pratiques d'exploitation des viticulteurs, en particulier dans le domaine des traitements phytopharmaceutiques, important pour ce secteur. Elle complètera l'enquête sur les pratiques en grandes cultures programmée à l'automne 2006.

L'enquête annuelle Teruti-Lucas permet une description de l'occupation physique et fonctionnelle du territoire et de ses évolutions ; elle contribue à la connaissance de l'espace et des milieux naturels. Ses utilisations potentielles sont multiples : paysage, urbanisation, ... Elle a été rénovée comme prévu en 2005, avec comme caractéristiques essentielles le géoréférencement des points, une base élargie de points permettant le montage d'enquêtes spécifiques, un nouvel échantillon annuel mieux réparti spatialement (plus de segments, mais moins de points par segment). Dans le cadre du programme européen d'enquêtes pilotes LUCAS sur l'utilisation du territoire, EUROSTAT a décidé de tester une nouvelle méthodologie de réalisation d'enquête en 2006. Suite à ces expérimentations, devrait être décidée en 2007 la suite éventuelle des travaux européens.

Menés en collaboration avec l'IFEN en application du règlement communautaire 2150/2002 du 25/11/2002, les travaux sur les statistiques de déchets issus de l'agriculture devront déboucher mi-2008 sur des estimations de quantités de déchets produits et traités pour l'année 2006, par catégorie de déchets.

Des travaux de synthèse sont menés par ailleurs sur le thème des relations entre l'agriculture et l'environnement, comme les bilans annuels d'azote et de phosphore, ou la participation au suivi des engagements du protocole de Kyoto.

Le SCEES conduit en 2006 en partenariat avec l'IFEN et la Direction de l'Eau du MEDD, l'enquête auprès des collectivités locales sur le service public de l'eau-assainissement.

### **5.3. Aspects « européens »**

Le programme de travail 2007 comme les précédents restera très marqué par les contraintes européennes qui demeurent fortes et ce malgré la volonté d'EUROSTAT d'aboutir en accord avec les Etats membres à un allègement du dispositif.

La dernière enquête sur la structure des exploitations agricoles de la décennie sera menée ainsi qu'une nouvelle enquête sur les arbres fruitiers.

Des propositions de modification du système communautaire de statistique agricole mises à l'étude courant 2006, à partir d'orientations générales dégagées dans les enceintes appropriées, suite à une première analyse organisée lors d'un séminaire du CEIES tenu à Bruxelles les 9 et 10 septembre 2004, ont été portées à la connaissance des Etats membres et continuent d'être discutées.

Bien qu'EUROSTAT explique la nécessité de revoir le système communautaire en vigueur pour les statistiques agricoles par différents éléments et notamment :

- l'évolution des besoins des utilisateurs en raison de la réforme de la PAC et de la nécessité d'étayer les nouvelles préoccupations politiques vers le développement rural, l'agroenvironnement et la sécurité alimentaire,
- le besoin de garantir une utilisation optimale des ressources statistiques qui sont limitées, concurrence croissante entre l'agriculture et d'autres secteurs,
- minimiser la charge pesant sur les opérateurs économiques,
- acter la diversité accrue dans l'Union élargie avec une distribution inégale entre grandes, moyennes et petites unités agricoles dans les différents pays,

les propositions actuelles sont loin d'être satisfaisantes pour la qualité de la production statistique communautaire. De nombreux aspects techniques débattus par les groupes de travail thématiques, sous l'égide du Comité européen des directeurs en charge dans les Etats membres des statistiques sur l'agriculture, sont encore loin d'être approfondis alors qu'il faut définir l'architecture générale du futur système.

Le programme d'action de l'année qu'il s'agisse des opérations de collecte ou de synthèse s'inscrit dans un ensemble de réglementations européennes visant pratiquement l'ensemble des filières agricoles :

- superficies, rendements et production de céréales et d'une quarantaine d'autres cultures ;
- effectifs par catégories des cheptels et prévisions de production de viande y compris de volaille, production d'œufs ;
- suivi de la collecte du lait et des fabrications laitières ;
- production et commercialisation des produits des industries alimentaires ;
- structures et évolution des activités des IAA ;
- analyses micro économiques à travers le RICA ;
- établissement des indices de prix et des comptes de l'agriculture ;
- analyse des évolutions structurelles des exploitations agricoles.

Des thématiques nouvelles font l'objet de réflexions : statistiques relatives au développement rural, statistiques en matière de contrôle et de signes de qualité, agriculture biologique.

Par ailleurs, EUROSTAT poursuit une concertation avec les Etats membres pour éventuellement présenter un texte particulier ayant trait aux statistiques sur les pesticides.

Les projets de règlement européen préparés ou envisagés par EUROSTAT :

- refonte de plusieurs règlements cadre, en lien avec le processus de simplification du nombre de textes statistiques en vigueur : enquête cheptel, bovin, porcin, caprin, enquêtes sur les céréales et autres produits végétaux.
- remplacement ou modification du règlement cadre 571/88 sur les enquêtes de base et intermédiaires concernant la structure des exploitations agricoles (recensement agricole et enquêtes structures 2013, 2016), le texte actuel arrivant à échéance avec l'enquête 2007.
- proposition de règlement cadre statistique sur les pesticides, toujours en cours de discussion, qui pourrait éventuellement se concrétiser en 2007.

## **6. Diffusion des travaux**

### . Les grandes orientations

Le site Internet du SCEES (Agreste) vient d'être rénové. L'année 2006 et l'année 2007 vont être consacrées à l'enrichissement de ce nouveau site en matière de données numériques. La nouvelle structure du site permet une entrée thématique et une plus grande richesse au niveau des résultats d'enquête.

Un sous site "données en ligne" met gratuitement à disposition du public un grand nombre de données chiffrées sous forme de tableaux EXCEL et d'hypercubes BEYOND.

A partir de 2007, le bulletin de statistiques mensuelles n'existera plus sous forme papier, il sera remplacé par des séries conjoncturelles découpées par thème dans la partie "données en ligne" du site.

La rénovation de la conjoncture aboutira en 2006 et en 2007 à de nouveaux produits de diffusion de la conjoncture : des infos rapides par domaine uniquement sur Internet, un ensemble de fiches "synthèses" sur Internet et sur support papier qui remplacera la note de conjoncture générale actuelle. La politique engagée pour la collection "chiffres et données" (collection de résultats d'enquêtes) sera poursuivie : réduction de la partie papier, accompagnement d'un cédérom reprenant les chiffres détaillés et des séries. Le contenu de ces cédéroms devrait se trouver à terme sur le site Internet.

La diffusion des articles d'Agreste Cahiers se fera sur Internet au fur et à mesure de leur disponibilité, un recueil d'articles sur support papier sera fait en fin d'année.

En 2007, une vingtaine "d'Agreste Primeur" sera publiée, la diffusion s'étalera sur l'année.

Le SCEES participe à l'ouvrage sur l'Agriculture de la collection Références dont l'INSEE a la rédaction en chef (sortie début 2007)

L'année 2007 précisera les lignes directrices d'une politique régionale de diffusion des travaux en lien avec l'avancement de la réforme de la statistique agricole.

La liste des publications 2005 est jointe en [annexe 2](#)

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Le programme défini dans le cadre du moyen terme 2004-2008 se poursuit pour l'essentiel sans modifications majeures.

Les enquêtes prévues en 2004 et 2005 ont bien été réalisées : structures de la production avicole, volet alimentation porcine sur l'enquête cheptel de fin 2004, structures de la production légumière, produits sous signes officiels de qualité et d'origine (hors bio et AOC viticoles), structures des exploitations agricoles.

Celles prévues en 2006 et 2007 sont en cours de préparation : pratiques culturales 2006 en grandes cultures et extension à la viticulture début 2007, structure des vergers 2007, structures des exploitations agricoles 2007.

Il faut néanmoins noter l'abandon de l'enquête envisagée en 2006 sur l'agriculture biologique, la collecte de données via les circuits existants étant privilégiée (organismes certificateurs, notifications). L'organisation d'ensemble du système d'information statistique sur l'agriculture biologique mériterait cependant d'être réexaminée avec les parties prenantes, lorsque le rôle nouveau que va y jouer l'INAO sera précisé.

Il faut aussi noter le report fin 2008 de l'enquête sur les bâtiments d'élevage, la date initialement envisagée pour 2006 s'avérant trop proche pour permettre une mesure des effets du plan PMPOA2. En outre, à la demande de la Direction en charge de l'aquaculture, seront réalisés au printemps 2008 les recensements de la salmoniculture et de la pisciculture marine, les précédentes éditions remontant à 1998.

L'inventaire communal envisagé en 2008 ne pourra pas être réalisé à cette date, compte-tenu de la charge de travail liée notamment à la préparation du recensement agricole et de la période actuelle de réorganisation de la statistique agricole. Compte-tenu du développement des fichiers administratifs, et notamment de la mise en place par l'INSEE de la BDE (Base de données des équipements), la nature même de cette enquête devrait évoluer fortement. Il faudra donc au préalable déterminer à la fois les objectifs, la forme et les partenaires d'une éventuelle nouvelle enquête, qui pourrait être menée après 2010.

L'utilisation des fichiers administratifs a progressé :

- l'enquête cheptel bovin de mai a été remplacée par une exploitation de la BDNI, celle de novembre va être sensiblement allégée à partir de 2006.

- pour les porcins, le Scees s'oriente vers l'utilisation des sites d'élevage BDNI comme base de sondage des enquêtes cheptel (dans un premier temps en Bretagne en 2006)

- pour les déclarations d'aides surface, des démarches ont permis tout récemment un accès précoce des services régionaux de la statistique agricole, afin de réaliser des estimations d'assolement. La prochaine étape envisagée est de faciliter la réponse au questionnaire de l'enquête sur la structure des exploitations 2007.

Pour le RICA, l'échantillon 2006 reprend les principes posés antérieurement après la baisse des effectifs de 2003 (environ 7 300 exploitations agricoles, redistribution entre strates calibrée pour une représentativité par région et par OTEX) .

## 8. Annexes

. [Annexe 1](#): Liste des enquêtes répétitives

. [Annexe 2](#): Liste des publications

### ANNEXE 1

#### Liste des opérations répétitives en 2007

CHAMP DE L'ENQUETE ET MODALITES D'EXECUTION	ETAT D'AVANCEMENT, DATE DE PUBLICATION OU DELAI DE PUBLICATION POUR LES OPERATIONS PERIODIQUES
<b>AGRICULTURE ET FORET</b>	
<b>INSEE et ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</b>	
<u>Réseau d'information comptable agricole (RICA) et sondes technico-économiques du RICA</u>  Sondage auprès de 7400 exploitations agricoles parmi lesquelles 450 donnent lieu à un dispositif d'observation complémentaire (sondes technico-économiques).	AGRESTE Primeur - 1ers résultats année n : décembre n + 1 - rapports annuels année n : décembre n + 1
<b>Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</b>	
Les enquêtes effectuées dans les DOM sont rassemblées dans le dernier paragraphe.	
<b>Structures agricoles et milieu rural</b>	
<u>Enquête sur l'utilisation du territoire</u>  Observation par enquêteur de l'occupation physique et fonctionnelle du sol pour environ 330 000 points géoréférencés	résultats définitifs : AGRESTE Chiffres et Données, printemps 2007
<u>Enquête annuelle auprès des établissements d'enseignement agricole public et privés</u>  Enquête par correspondance auprès de quelque 790 établissements d'enseignement technique agricole privés.	Pour mémoire
Base de sondage renouvelée des exploitations agricoles et enquête complémentaire sur les nouvelles exploitations	Pour mémoire
<b>Productions végétales</b>	
<u>Enquête sur les terres labourables</u>  Sondage réalisé par correspondance et téléphone auprès de 13 000 d'exploitations agricoles dans 67 départements sur les rendements et superficies par culture.	AGRETE Conjoncture grandes cultures, du 15 août au 15 décembre suivant les cultures.

<p align="center"><u>Enquête de prévision de production légumière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants, de groupements de producteurs, de marchands de plants, de négociants ou de coopératives (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture légumes, mensuel en cours de campagne.</p>
<p align="center"><u>Enquête de prévision de production fruitière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants, de correspondants, de coopératives et de groupements de producteurs (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture fruits, mensuel en cours de campagne.</p>
<p align="center"><u>Enquête de prévision de production vin</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants, de correspondants et de coopératives de vinification (l'enquête concerne uniquement les principaux département de production).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture viticulture, mensuel en cours de campagne.</p>
<p align="center"><b>Activités forestières</b></p>	
<p align="center"><u>Enquête annuelle d'entreprise dans les secteurs exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès des entreprises employant 20 salariés et plus (300 entreprises). NAF : 02.0B, 20.1A.</p>	<p>AGRESTE Données début n + 2</p>
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur les branches d'activité : exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête par sondage et par correspondance auprès de quelque 7 000 entreprises. NAF : 02.0B, 20.1A, 20.1B, 20.3Z</p>	<p>AGRESTE Chiffres et Données mai n+ 2</p>
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur la consommation d'énergie des établissements industriels (scieries)</u></p> <p>Enquête par sondage auprès des établissements de dix salariés et plus. NAF : 20.1 A</p>	<p>Résultats définitifs : AGRESTE Données automne n+ 1</p>
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur la production et la vente de plants forestiers</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès des pépinières forestières et des négociants en plants forestiers</p>	
<p align="center"><b>Statistiques animales</b></p>	
<p align="center"><u>Enquête cheptel bovin au 1<sup>er</sup> novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone auprès de 3 000 exploitations agricoles détenant des bovins (utilisation conjointe avec la BDNI)</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales janvier (premiers résultats de novembre). AGRESTE Conjoncture productions animales juin (premiers résultats de mai, basés sur la BDNI).</p>

<p align="center"><u>Enquêtes cheptel porcin au 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone auprès de 2 500 (1<sup>er</sup> mai) et de 5 000 (1<sup>er</sup> novembre) exploitations ou sites d'élevages détenant des porcins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales juin (résultats de mai) et janvier (premiers résultats de novembre).</p>
<p align="center"><u>Enquêtes cheptel ovin et caprin au 1<sup>er</sup> novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone (1<sup>er</sup> novembre) auprès de 5 700 exploitations agricoles détenant des ovins et 2 500 détenant des caprins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales janvier</p>
<p align="center"><u>Enquête auprès des abattoirs de viande de boucherie</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive par correspondance auprès de 320 abattoirs (exploitation statistique des formulaires administratifs de déclaration d'abattages).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture Gros animaux (mensuel) 15-20 jours après le mois d'activité.</p>
<p align="center"><u>Enquêtes auprès des abattoirs de volaille et ateliers de découpe</u></p> <p>Enquête mensuelle par sondage et par correspondance auprès de 200 abattoirs. Enquête trimestrielle par correspondance auprès de 45 ateliers de découpe. Enquête annuelle exhaustive par correspondance auprès de 400 abattoirs sur les produits sous signe de qualité</p>	<p>AGRESTE Conjoncture Aviculture (mensuel) 40 jours après le mois d'activité.</p>
<p align="center"><u>Enquête sur l'activité des couvoirs</u></p> <p>Enquête hebdomadaire par sondage auprès de 40 couvoirs, enquête mensuelle (4 ou 5 semaines) auprès des 80 autres couvoirs.</p>	<p>Idem</p>
<p align="center"><u>Enquête sur l'activité des sélectionneurs et multiplicateurs de souche de volailles</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive par correspondance auprès de 8 distributeurs de souches avicoles et 15 sélectionneurs (dindes et pintades).</p>	<p>Idem</p>
<p align="center"><u>Enquête auprès des centres de conditionnement d'œufs</u></p> <p>Enquête mensuelle par sondage auprès de 130 centres, enquête annuelle auprès des 360 autres centres.</p>	<p>Idem</p>
<p align="center"><b>Enquêtes réalisées dans les départements d'Outre-Mer</b></p>	
<p align="center"><b>Enquête sur l'utilisation du territoire (Guadeloupe, Martinique, Réunion)</b></p> <p>Observation par enquêteur de l'occupation physique et fonctionnelle du sol pour environ 1 500 points géoréférencés</p>	<p>AGRESTE département</p>
<p align="center"><u>Relevés mensuels des prix à la production (Guadeloupe, Martinique, Guyane)</u></p> <p>Sondage auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles et de marchés forains.</p>	<p>AGRESTE départemental Conjoncture Publication mensuelle</p>

Relevés hebdomadaires des prix à la production (Réunion) Relevés de prix auprès d'un marché de gros, de marchés forains et de grandes et moyennes surfaces.	AGRESTE départemental Publication hebdomadaire
<b>Enquêtes diverses</b>	
<u>Enquêtes sur la conjoncture agricole départementale</u> Enquêtes auprès d'exploitants et de correspondants.	AGRESTE régional et départemental AGRESTE Conjoncture générale (mensuel)

**Annexe 2****Liste des publications****Publications 2005**

- **AGRESTE Conjoncture La note**  
Mensuel
- **AGRESTE Conjoncture Industries agroalimentaires**  
Trimestriel
- **AGRESTE Conjoncture Bilan conjoncturel de l'année 2005**  
Annuel
- **AGRESTE Conjoncture Le bulletin**  
Mensuel
- **AGRESTE Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire**  
Mensuel
- **AGRESTE Conjoncture Grandes cultures**  
Mensuel
- **AGRESTE Conjoncture Légumes**  
Mensuel
- **AGRESTE Conjoncture Fruits**  
Mensuel de mai à novembre
- **AGRESTE Conjoncture Viticulture**  
Mensuel de juillet à novembre
- **AGRESTE Conjoncture Lait et produits laitiers**  
Mensuel
- **AGRESTE Conjoncture Aviculture**  
Mensuel  
Numéro spécial « année 2005 »
- **AGRESTE Conjoncture Productions animales**  
Apériodique
- **AGRESTE Conjoncture Commerce extérieur bois et dérivés**  
Trimestriel
- **AGRESTE GraphAgri**  
L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires 2005  
Juin 2005

- **AGRESTE Primeur**

157	janvier	2005	Des vins de pays issus de vignobles d'appellation
158	février	2005	Des indemnités pour la sécheresse et le gel
159	mars	2005	Gestion de l'azote sur le blé : une affaire de spécialistes
160	Juin	2005	Des emplois non agricoles avant l'installation
161	juin	2005	952 millions d'euros de taxes sur les sols agricoles en 2003
162	juin	2005	Seulement 8 milliards d'excédent en 2004
163	juin	2005	Salarié familial en agriculture : un statut en développement
164	juin	2005	Baisse du résultat malgré les volumes produits
165	juillet	2005	Les éleveurs adaptent leurs bâtiments à leur productions
166	juillet	2005	Reprise des exportations, baisse des emplois
167	septembre	2005	La valeur vénale des terres agricoles en 2004. Poursuite de la hausse des prix
168	septembre	2005	Les prairies alimentent les changements fonciers
169	septembre	2005	En matière de qualité, l'AOC persiste et signe
170	novembre	2005	Les produits laitiers en 2004. Une croissance guidée par les marchés extérieurs
171	décembre	2005	Eleveur biologique recherche consommateur
172	décembre	2005	Une année difficile pour les productions végétales

- **AGRESTE Cahiers**

1	février	2005	Recensement de la conchyliculture en 2001
2	avril	2005	Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003
3	juin	2005	Trajectoires d'installation et leur pérennité dans les années 1990 Les installations sans DJA : une contribution significative à l'activité agricole
4	juin	2005	Un tiers du travail fourni aux exploitations des DOM est d'origine salariée Résultats économiques des exploitations agricoles en 2003

- **AGRESTE Chiffres et Données Agriculture**

164	février	2005	Statistique agricole annuelle Résultats provisoires 2004
165	février	2005	Rebasement de l'Ippap fruits et légumes (base 2000)
166	avril	2005	Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003 + CD Rom
167	juillet	2005	L'agriculture en montagne - Evolutions 1988-2000 + CD Rom
168	juillet	2005	Enquête sur l'eau et l'assainissement 2001+ CD Rom
169	août	2005	L'utilisation du territoire en 2004. Nouvelle série 1992 à 2004
170	août	2005	Rica France Tableaux standard 2003
171	septembre	2005	Le prix des terres agricoles 2004
172	octobre	2005	Bilans d'approvisionnement agroalimentaires 2003-2004 + CD Rom
173	octobre	2005	Statistique agricole annuelle Résultats 2004 + CD Rom
174	décembre	2005	Les comptes de l'agriculture, nationaux, régionaux et départementaux + CD Rom

- **AGRESTE Chiffres et Données Agroalimentaire**

127	février	2005	Activité des abattoirs d'animaux de boucherie en 2002
128	mars	2005	IAA Entreprises de 20 salariés ou plus - EAE : Résultats sectoriels et régionaux 2003 + CD Rom
129	mars	2005	Production des IAA en 2002 et 2003
130	mars	2005	Exploitations forestières et scieries Enquête annuelle d'entreprise. Sources fiscales EAE
131	mai	2005	Coopération agricole- Organismes coopératifs agricoles employant 10 salariés et plus EAE résultats sectoriels et régionaux 2003
132	juin	2005	Récolte de bois et production de sciages en 2003
133	juillet	2005	Les matières premières de l'alimentation animale en 2003
134	juillet	2005	IAA Enquête annuelle d'entreprise. Sources fiscales Résultats sectoriels 2002 et régionaux 2002 - 2001
135	octobre	2005	Les consommations d'énergie dans les industries agricoles et alimentaires et les scieries en 2004
136	Décembre	2005	Production des IAA en 2004

- **STATISTIQUE PUBLIQUE – Comptes nationaux**

Les comptes de l'agriculture en 2004 - août 2005

- **Divers**

Paiements compensatoires aux surfaces cultivées – Année 2004  
(Publication réalisée conjointement par l'ONIC, la SIDO et le SCEES)

**Ministère de l'agriculture et de la pêche**  
**Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA**  
 - Bureau central des statistiques (BCS)

## 1. Exposé de synthèse

Le Bureau central des statistiques (BCS) est chargé de piloter, au sein de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), avec une équipe de 5 personnes, la collecte et la valorisation des informations relatives aux pêches maritimes et à l'aquaculture.

Depuis des années, la statistique des pêches s'appuie sur des moyens très limités, insuffisants par rapport aux attentes de l'administration, des organismes internationaux et des professionnels dans un contexte où la politique commune des pêches (PCP) est très réglementée et demande un suivi précis de l'activité dans des délais de plus en plus courts.

La faiblesse du budget consacré aux statistiques constitue également un handicap important au développement des travaux du BCS. Il est impossible au BCS d'envisager seul d'étendre ses domaines d'investigation. Il lui faut rechercher des partenariats extérieurs. C'est ce qui a été fait par exemple pour la collecte de données économiques sur les entreprises de pêche et les entreprises de l'industrie de transformation dans le cadre du règlement (CE) n° 1543/2000 du Conseil du 29 juin 2000 instituant un cadre communautaire pour la collecte et la gestion des données nécessaires à la conduite de la politique commune de la pêche.

Cette situation difficile est encore dégradée depuis septembre 2005 par la démission du chef de projet informatique qui avait en charge la refonte de la chaîne de traitement statistique, chaîne qui aurait permis l'automatisation d'un plus grand nombre de traitement et l'hébergement d'une base centrale des données à la DPMA. La modernisation de la chaîne de traitement statistique est donc arrêtée depuis septembre 2005.

Par ailleurs, un enchaînement juridique long mais inéluctable a abouti à la condamnation de la France le 12 juillet 2005 par la cour de justice européenne pour non-respect de la taille des captures des poissons (20 millions d'euros d'amende + 58 millions d'euros d'astreinte trimestrielle, la première échéance ayant eu lieu le 20 janvier 2006).

Cette condamnation de la France par la Cour de justice a ainsi mis en relief la fragilité du système de traitement des données sur la pêche et les lacunes du système d'information de la DPMA.

Il a donc été décidé, au sein de la DPMA, de revoir fondamentalement l'organisation informatique du secteur de la pêche en termes de stratégie d'organisation de manière à ce que ce futur dispositif puisse prémunir la DPMA contre les arrêts de la cour de justice européenne (actuellement une quinzaine de contentieux sont en cours pour non-respect des réglementations communautaires).

L'objectif du projet visant à constituer le nouveau système d'information pêche est de mettre à la disposition du ministère de l'agriculture et de la pêche, des services extérieurs des affaires maritimes et des partenaires un système d'information offrant des outils de contrôle, de gestion et de pilotage, pour leur permettre d'accomplir plus efficacement les missions qui leur incombent.

Le nouveau système d'information pêche devra intégrer les applications existantes et en particulier la chaîne de traitement statistique des pêches. 11 sous projets ont été définis, pour lesquels des appels d'offres ont été lancés depuis mai 2006.

En ce qui concerne l'aquaculture, l'enquête 2006 portant sur l'activité 2005 a été lancée au cours de l'été 2006. A noter qu'une proposition révisée d'un nouveau règlement relatif aux statistiques de l'aquaculture est en cours de rédaction à Eurostat, qui obligera à revoir sensiblement le questionnaire de l'enquête portant sur l'activité 2007.

Pour le bureau central des statistiques, les projets nouveaux en 2007 concerneront la mise en place de la nouvelle chaîne de traitement statistique dans le cadre du nouveau système d'information sur les pêches, la participation à la mise en œuvre d'un journal de pêche communautaire électronique, et

l'amélioration de la connaissance des aspects économiques du secteur de la pêche dans le cadre du programme national pluriannuel de collecte des données de base mentionné ci-dessus.

## **2. Travaux nouveaux pour 2007**

### **2.1. Enquête renouvelée**

#### Enquête aquaculture :

Le groupe de travail « Statistiques de la pêche » du comité de la Statistique Agricole d'Eurostat travaille depuis 2005 sur une proposition de révision du règlement (CE) n° 788/1996 relatif à la communication de statistiques sur la production de l'aquaculture.

Le projet d'Eurostat comporte de nombreux ajouts par rapport au règlement actuel, notamment sur la valeur de la production, les techniques d'élevage (étangs, cages, ...) et la structure des exploitations (et non plus des entreprises) se livrant à des activités aquacoles.

Le questionnaire de l'enquête aquaculture 2008 qui portera sur l'activité 2007 devra faire l'objet d'importantes modifications pour répondre au nouveau règlement communautaire. Les travaux de refonte du questionnaire auront donc lieu en 2007. Par ailleurs, si les moyens le permettent, il est également prévu en 2007 de valoriser les résultats de l'enquête par la réalisation d'une courte publication (du type 4 pages).

#### **Enquêtes économiques**

Dans le cadre du règlement (CE) n°1543/2000 du Conseil du 29 juin 2000 instituant un cadre communautaire pour la collecte et la gestion des données nécessaires à la conduite de la politique commune de la pêche, le BCS pilote des enquêtes économiques réalisées auprès des navires. Ces enquêtes sont prises en charge par des prestataires extérieurs (Ifremer et le Len Corrail de l'Université de Nantes) et partiellement financées par la Commission européenne. Ces enquêtes permettent d'élaborer des agrégats économiques et comptables pour des échantillons d'entreprises de pêche. Selon ce même règlement, de nouvelles enquêtes sur l'industrie de transformation des produits de la mer devront être menées courant 2006 et exploitées en 2007. Elles seront réalisées par l'Ofimer et coordonnées, comme pour celles des navires, par le BCS. Il s'agit donc d'un domaine nouveau pour les statistiques de pêche pour lequel les attentes sont particulièrement fortes tant au niveau du ministère chargé de la pêche que de la Commission européenne.

Dans une première étape, les données demandées par le règlement ne portent que sur la pêche et sur l'industrie de transformation. Il est prévu de les étendre en 2007 au secteur de l'aquaculture.

### **2.2. Exploitations nouvelles de fichiers administratifs**

Un projet pilote d'utilisation par les navires de pêche d'un journal de bord électronique pour remplacer l'actuel support papier avait été réalisé par le BCS en 2001 et 2002. Les tests s'étaient révélés concluants pour les aspects techniques, mais l'absence de support juridique communautaire ne permettait pas d'étendre cette opération dans la durée en l'absence de nouveau règlement.

Aujourd'hui, la Commission européenne marque un intérêt accru pour cette nouvelle technologie dont les objectifs pour le BCS seraient les suivants : fiabiliser le dispositif de collecte des journaux de bord afin d'optimiser le suivi des captures conformément à la réglementation communautaire, simplifier et alléger le dispositif de saisie des journaux de bord, raccourcir les délais de mise à disposition de l'information ...

La Direction Générale des pêches de Bruxelles a établi un projet de règlement sur le journal de bord électronique. Ce projet de règlement Conseil devrait être adopté d'ici la fin de l'année 2006. Il sera suivi d'un projet de règlement Commission qui en définira les modalités techniques d'application.

Le BCS participera à la réflexion de la mise en œuvre de ce règlement.

### **2.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés**

Dès 2006 et en 2007, le BCS assurera la maîtrise d'ouvrage opérationnelle de l'application de saisie des déclarations obligatoires des pêcheurs (ou refonte de la chaîne statistique) qui constitue l'un des 11 sous projets du futur système d'information sur les pêches.

Le BCS sera aussi largement associé aux travaux relatifs aux 5 autres sous projets suivants :

- journal de bord électronique
- application visant à la collecte et l'envoi des données à déclaration obligatoire vers la Commission européenne et les instances internationales
- application permettant le croisement des données déclaratives à des fins de gestion, de contrôles et de statistiques
- application de création et de gestion des référentiels du système d'information des pêches maritimes
- tableau de bord socio-économique des pêches maritimes

Lorsque la nouvelle chaîne statistique sera opérationnelle, les redressements des données manquantes qui demeurent une des faiblesses de la production statistique des pêches pourront alors être améliorés.

Par ailleurs, l'accent sera mis en 2007 sur les modalités d'un accompagnement plus statistique du centre national de traitement de Lorient en termes de suivi des remontées de données. Un tableau de bord d'indicateurs de suivi et de rendu des journaux de bord permettra d'effectuer des relances auprès des navires qui ne rendent pas leurs journaux de bord et d'effectuer des contrôles globaux sur la saisie des journaux de bord rendus.

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Enquêtes**

Le nouveau projet de règlement européen concernant l'enquête aquaculture qui vise à élargir la législation actuelle en vue de couvrir la valeur de la production et approfondir la structure du secteur correspond à un souhait d'améliorer l'instrument actuel. Mais l'enquête continuera d'être conduite selon les principes habituels : enquête annuelle exhaustive réalisée par voie postale sur la production commercialisée et la main-d'œuvre.

#### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

Parallèlement aux travaux de mise en place du journal de bord électronique, l'accent sera mis sur la poursuite de la mise en œuvre d'une gestion structurée, hiérarchisée de la collecte et de la saisie des documents administratifs remplis par les pêcheurs (saisie prioritaire des documents émanant des navires les plus importants et des navires étrangers ,...).

Une réflexion sera également menée sur l'extension du champ des travaux de saisie du centre national de traitement statistique (CNTS) à la Méditerranée et aux DOM.

Par ailleurs, un nouveau poste de travail dédié à l'animation du réseau de collecte a été mis en place début 2006. La mise en place de cette animation du réseau de collecte devrait contribuer à l'amélioration des taux de réponse et de la qualité des données produites.

#### **3.3. Autres travaux**

Néant

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Les travaux prévus pour la mise en place d'un journal de bord électronique entrent dans le cadre de la dématérialisation de la collecte des données. Ces travaux sont donc clairement de nature à alléger la charge pour les patrons pêcheurs qui pourront ainsi éviter des saisies multiples d'informations, tout en leur permettant d'utiliser pour leur propre gestion les données qu'ils auront saisies. Toutes les informations réglementaires pourront ensuite être produites à partir de cette saisie unique : journal de bord, relevé d'effort de pêche par exemple et n'auront plus à être répétées comme c'est le cas avec le

support papier actuel. La transmission des données électroniques sera totalement automatisée et constituera aussi un allègement pour le pêcheur.

## **5. Aspects particuliers du programme 2007**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Les limites de la diffusion de données régionales ou locales proviennent pour la pêche et l'aquaculture principalement de la petite taille des populations étudiées. Ces secteurs ne comportent que peu d'entreprises (environ 5 400 navires et environ 4 150 entreprises aquacoles). Ils ne se prêtent pas facilement à des développements locaux.

### **5.2 Aspects « environnement »**

Aucune évolution n'est programmée en 2007 sur les aspects environnementaux. Mais un des objectifs des statistiques de pêche est de permettre d'estimer le niveau de la ressource et d'aider au pilotage de la politique commune de la pêche qui tient compte de ces aspects.

### **5.3 Aspects européens**

Comme il l'a été décrit ci-dessus, les statistiques concernant la pêche et l'aquaculture sont complètement ancrées dans un cadre européen du fait de la politique commune des pêches. L'activité du bureau est mobilisée pour répondre à des règlements communautaires en perpétuelle évolution, l'objectif étant d'atteindre une bonne connaissance des captures et des pratiques pour gérer et prévoir le niveau de la ressource pour les espèces commerciales.

La récente condamnation financière de la France par la Cour de Justice des Communautés européenne démontre la volonté de la Commission de faire appliquer strictement la Politique commune des Pêches.

Les travaux du BCS s'articulent autour des principaux règlements européens suivants :

La collecte des informations relatives aux pêches maritimes s'inscrit dans le cadre de l'application du règlement communautaire n° 2807/83 du 22 septembre 1983 relatif aux modalités d'enregistrement des captures de poisson par les pêcheurs.

La collecte d'information relative à l'aquaculture s'inscrit dans le cadre de l'application du règlement (CE) n°788/96 du Conseil du 22 avril 1996 modifié par le règlement (CE) n° 1882/2003 du Parlement et du Conseil du 29 septembre 2003. Un nouveau projet de règlement est en cours de rédaction.

La collecte des données économiques sur les entreprises de pêche s'inscrit dans le cadre du règlement (CE) n° 1543/2000 du Conseil du 29 juin 2000 instituant un cadre communautaire pour la collecte et la gestion des données nécessaires à la conduite de la politique commune de la pêche et de son règlement d'application (CE) n° 1639/2001 de la Commission du 25 juillet 2001 établissant les programmes communautaires minimal et étendu pour la collecte des données dans le secteur de la pêche. Ces règlements font référence à un programme national pluriannuel de collecte des données portant sur les années 2002 à 2006.

Un nouveau règlement de base pluriannuel (2007-2011) est en préparation. Il intègrera le secteur de l'aquaculture.

## **6. Liste des publications**

Le bureau central des statistiques de la DPMA ne possède pas de support de publication qui lui soit propre hormis un bilan annuel de la pêche et de l'aquaculture, établi en collaboration avec l'Ofimer. Le dernier bilan publié est relatif à l'année 2004. Le bilan 2005 devrait être finalisé en novembre 2006.

Les principales données concernant les pêches et l'aquaculture sont publiées dans Agreste, la revue de la statistique agricole, dans les publications d'organismes partenaires et dans celles des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FAO...).

Dans la mesure de ces moyens, le bureau cherchera à renforcer en 2007 sa capacité à valoriser la production statistique de la pêche et de l'aquaculture en publiant davantage d'informations et en développant sa capacité à réaliser des études de synthèse sur le domaine.

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

Par rapport aux principales orientations du programme à moyen terme un retard considérable, faute de moyens et d'investissement à la DPMA, a été pris dans la réalisation et la mise en place de la nouvelle chaîne de traitement statistique. Elle était en effet initialement programmée pour fin 2003.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau système d'information pêche, une forte priorité est accordée à la refonte de la chaîne statistique. Il est prévu que cette nouvelle chaîne soit opérationnelle fin 2007.

Les travaux à moyen terme du BCS dépendent pour l'essentiel de règlements communautaires qui ne cessent d'évoluer de plus en plus rapidement, et sont de plus en plus exigeants en termes de délais, dans un contexte où la Commission européenne est aujourd'hui résolue à mettre la France en difficulté pour non-respect de la réglementation européenne dans le cadre de la PCP.

Dans ces conditions, la mise en place du nouveau système d'information sur les pêches et en particulier celle de la refonte de la chaîne statistique est essentielle pour que le BCS puisse accomplir de manière satisfaisante ses missions.

## Mutualité sociale agricole - MSA

### 1. Exposé de synthèse

La direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques des régimes de sécurité sociale relevant du code rural. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaires à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales.

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

### 2. Travaux nouveaux

L'utilisation des données contenues dans la DUE (déclarations uniques d'embauches) devrait permettre de disposer d'informations plus fraîches sur l'évolution conjoncturelle des contrats d'emploi des salariés agricoles.

La transmission à l'INSEE de fichiers sur les non salariés relevant du régime agricole est en cours de test.

### 3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA concernent la fourniture d'informations sur

- les employeurs et les salariés du régime agricole : évolution des effectifs, des assiettes, et des cotisations ;
- les non salariés du régime agricole : évolution des effectifs, nouveaux installés, assiettes et cotisations

### 4. Liste des publications

#### Économie agricole : non- salariés

La population des exploitants agricoles en 2003 (février 2005, 15 pages)

Les exploitants, imposés au réel, à faibles assiettes agricoles (août 2005, 4 pages)

Les exploitants agricoles, imposés au réel, à faibles revenus agricoles (juin 2005, étude)

Bilan de l'installation des chefs d'exploitation agricole de 1997 à 2003. Volume 1 (mai 2005, étude)

Etude sur le passage du statut de non-salarié agricole au statut de salarié agricole entre 2002 et 2003 (mai 2005, étude)

Les exploitations laitières françaises en 2003 : (août 2005, étude)

Les exploitations laitières françaises en 2003 (août 2005, 4 pages)

Chiffres repères l'emploi des non-salariés agricoles en 2004 (août 2005)

Bilan de l'installation des chefs d'exploitation de 1997 à 2003 volume 2 (décembre 2005, étude)

Le passage du statut de non-salarié agricole au statut de salarié agricole entre 2002 et 2003 (septembre 2005, 4 pages)

#### Économie agricole : salariés

Chiffres repères des actifs salariés agricoles en 2003 (octobre 2005)

**Etudes économiques et financières**

Repères Analyse et Conjoncture (réf+) (6 articles d'1 page chacun dans un bimensuel interne "réf+)

**Annuaire statistiques**

Chiffres utiles MSA édition 2005 (juin 2005)

Résultats nationaux 2002 volet 1 (mars 2005)

Résultats nationaux 2002 volet 2 cotisations et contribution en encaissement/décaissement (mars 2005)

### Résumé des programmes statistiques 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Inventaire communal	Insee – SCEES	En 2008.		Reporté
Généralisation de SIRENE aux entreprises agricoles	Insee – SCEES	Sur la période 2004-2008		En cours
Enquêtes "structures des exploitations agricoles"	SCEES	En 2005 et 2007 après 2003.	Application du règlement 571/88 du Conseil	Enquêtes 2003 et 2005 réalisées, enquête 2007 programmée
Estimation des déchets de l'agriculture	SCEES	Travaux pilotes en 2004 et 2005. Première quantification demandée mi-2008 sur 2006	Application du règlement 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil	En cours (étude pilote transmise à Eurostat mars 2005)
Enquête "alimentation porcine"	SCEES	En 2004 et éventuellement en 2007.	Réponse à des préoccupations environnementales.	Réalisée en novembre 2004, édition 2007 abandonnée
Enquête "aviculture"	SCEES	En 2004.	Volet sur le parc de bâtiments, l'environnement et le bien-être animal	Achevée mi-2005
Enquête "structure de la production de légumes"	SCEES	En 2005.		Achevée fin 2005
Enquête sur les signes officiels de qualité et d'origine	SCEES	En 2005.		Collecte en avril-juin 2005, exploitation en cours
Enquête sur les productions de l'agriculture "biologique"	SCEES	En 2006.		Suppression
Enquête "Bâtiments d'élevage"	SCEES	En 2006.	Version simplifiée de l'enquête de 2001.	Reportée fin 2008
Enquête "Pratiques culturelles"	SCEES	En 2006.		Collecte automne 2006 pour grandes cultures, extension à la viticulture début 2007
Enquête "vergers"	SCEES	En 2007.	Application de la Directive 2001/109 du Parlement européen et du Conseil	Préparation en cours
Recensements de la salmoniculture et de la pisciculture marine	SCEES-DPMA	En 2008	Précédents recensements en 1998	Nouveau

Compte annuels de l'agriculture et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'INSEE		Noyau "dur". Opération permanente. Changement de base périodique (environ tous les 5 ans). Exigence européenne et nationale (comptabilité nationale)	Passage à la base 2000 réalisé en juin 2005.
Indices de prix agricoles (IPPAP, IPAMPA, IPGA) et passage à la base 2000	Division agriculture		Noyau "dur" pour l'IPPAP et l'IPAMPA. Opération permanente (mensuelle). Changement de base périodique (environ tous les ans). Exigence européenne en ce qui concerne l'IPPA et l'IPAMPA	Passage à la base 2000 et l'IPPAP et l'IPAMPA réalisé début 2004, celui de l'IPGA début 2005
Appariement RICA-source fiscale ménages	Division Agriculture de l'INSEE		Noyau "dur". Opération périodique (environ tous les 6 ans), spécifique à la France, mais nécessaire pour répondre à Eurostat sur le revenu global des ménages.	Réalisé en 2005. Première étude publiée en février 2006